

La mandature 2008 – 2011 s'achève par l'asphyxie financière organisée du Département. Face à ce constat, le Conseil Général vient d'assigner l'Etat devant la juridiction administrative qui, je l'espère transmettra cette requête au conseil constitutionnel.

Zoom sur le canton

Quelques chiffres : Dans la Nièvre, 32 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins de 880 euros par mois) soit, 14,7 %. Sans les prestations sociales, le taux de pauvreté serait de 17 %.

Notre canton et sa population

Notre canton compte 12 524 habitants.

17,8 % ont entre 0 et 14 ans.

20 % ont entre 30 et 40 ans.

24 % ont + 60 ans.

Notre canton a perdu 1,6 % d'habitants. Cette baisse est due à la vacance des logements sociaux qui ne correspondent plus aux aspirations de nos concitoyens.

Notre canton et ses revenus

La moyenne du salaire par actif est de 1 646 €.

La moyenne du revenu moyen d'un ménage est de 2 424 €.

Cette moyenne est supérieure à celle de la Nièvre (2 075 €).

Les communes de Germigny-sur-Loire et de Parigny-les-Vaux ont les revenus les plus élevés en moyenne.

- Aides au sport de haut niveau : même niveau que l'an passé : 7 800 €.
- Aides aux clubs : 9 700 €.
- Fonds d'aide d'animation cantonale : 3 700 € (Pont de l'Avenir, les Amis du Vieux Pougues, Vespa Club, Comité des Fêtes de Garchizy, les Amis de l'Église...).

Education



Rentrée Scolaire au Collège de Moulins-Engilbert

Pour améliorer :

La qualité de l'enseignement au Collège Paul Langevin

- Dotation de fonctionnement : 140 317 €.
- Investissement en informatique : 3 400 €.
- Le collège est relié depuis octobre 2010 à la fibre Optique.
- Matériel technologie, sécurité, chauffeuses CDI : 1 850 €.
- Création de l'aire sportive derrière le gymnase : \simeq 100 000 €.

Le travail des 12 agents du Conseil Général

- Aide à l'achat du véhicule : \simeq 7 600 €.
- Réfection des réseaux d'eau en cuisine : 12 000 €.

L'ouverture sur l'extérieur

- Animateur cyberbase : \simeq 23 000 €.
- Investissement matériel : \simeq 1 000 €.
- Les transports scolaires dépendent de l'agglomération sauf pour la commune de Parigny-les-Vaux : \simeq 49 500 €.

Sport

- Loisirs jeunes au Centre Social : 1 800 €.
- Manifestations sportives :
 - Raid-nature : 3 000 €.
 - A.S.F. Haltérophilie : 2 000 €.



Caracol à Baye – Juin 2010

Inauguration local associatif du quartier du Pont



Culture

La politique culturelle s'est orientée vers un soutien aux collectivités (Festival Art et paroles Fourchambault...) ou auprès des associations (Festival de Parigny-les-Vaux, Centre d'Art Contemporain).

La présence sur le canton des structures D'Jazz, décentralisation Maison de la Culture, l'EPCC s'est maintenu (\simeq 6 900 €).

Les actions auprès des bibliothèques, semaine du conte, stationnement du muséobus (exposition Jules Renard) ont perduré.

Nièvre 2021

- **Nièvre, naturellement attractive**
 - Accueil des nouvelles populations.
 - Accélération du désenclavement interne et externe de la Nièvre.
 - Préserver et valoriser nos entités et nos ressources naturelles.
- **Nièvre, créatrice de liens**
 - Nièvre numérique du 21^{ème} siècle.
 - Renforcer un modèle de vie solidaire pour les générations.
- **Nièvre, éco-développement**
 - Développement économique fondé sur les piliers du développement durable.
 - Construire le véhicule de demain autour d'un pôle de la mobilité durable.
- **Nièvre, terre d'épanouissement**
 - Créer sur place, les conditions d'un parcours éducatif et conforter une Nièvre universitaire et laboratoire de recherche.
 - Une place pour chaque Nivernais à travers l'emploi.
 - Nièvre, la Bourgogne de la culture vivante.
 - Développer l'accès au logement digne, économe et socialisant.

La Nièvre doit se projeter dans l'avenir sans crainte, avec énergie pour un développement durable, humain et solidaire.

Développement du territoire



Union Amicale des Maires au Parc de Pougues-les-Eaux

2010 marque une pause sur les investissements des bâtiments départementaux. Seul l'entretien courant (Centre d'Art, Parc Saint-Léger, le Ponteau) a eu lieu : 9 800 €.

Développement du Territoire
Avec le Conseil Général, l'Agglomération et le Pays Sud-Nivernais ont signé un contrat unique pour la période 2009 – 2013 (enveloppe pluriannuelle de 450 000 € + aides).

Le salaire du chef de projet Pays est pris en charge par le Conseil Général ainsi que 45 000 € sur 3 ans pour le poste d'agent de développement à la Communauté des Bertranges.

Parigny-les-Vaux et la Communauté des Bertranges vont signer en 2011 un nouveau contrat territorial.

Aide équivalente à l'an passé aux 5 communes du canton dans le cadre de la Dotation Cantonale d'Équipement : 88 000 €.

Déchets

Participation du Conseil Général pour l'étude et la réalisation des 20 colonnes enterrées à Fourchambault.

Routes

Les travaux furent plus modestes en 2010. La réfection de la départementale D8 (Garchizy, Parigny-les-Vaux) s'est élevée à 137 000 €.

Solidarité

Une solidarité active pour répondre aux situations de dépendances



Visite de chantier maison de retraite de Fourchambault

Gérontologie – handicap : (1 428 000 €).

2009 à 2010 évolue peu. 216 personnes bénéficient de l'APA à domicile. Le nombre de personnes âgées en établissement croît légèrement de 123 à 145.

Il en est de même des personnes handicapées.

Enfance

Les accompagnements des familles avec enfants sont pratiquement identiques en 2009 – 2010, ainsi que le placement de jeunes placés en famille d'accueil ou en établissement.

Les aides financières aux familles avec enfants ont progressé de 10 000 €, ainsi que les aides au logement, à l'énergie (+ 8 000 €).

MA DELEGATION AU CONSEIL GENERAL

Education : Chaque année, je me rends, une fois voire plusieurs fois, dans chaque collège pour établir le dialogue entre l'Education Nationale et le Conseil Général afin d'améliorer les conditions de travail de nos collégiens et de nos agents (223). Une coordination entre les services est nécessaire afin de gérer rigoureusement les crédits de la politique éducative (12 373 000 €).

Au niveau de la restauration (compétence obligatoire du Conseil Général depuis 2004) j'ai réduit l'écart entre les différents tarifs en vigueur de demi-pension. Au niveau de la qualité et de l'hygiène, de nombreuses réunions ont eu lieu, mais c'est un long chemin à parcourir afin que chaque collégien bénéficie du même service de qualité partout en Nièvre.

Attentive au confort des élèves, je continue l'isolation de nos collèges et la réfection des toilettes (actions prioritaires...).

J'ai établi avec les équipes éducatives du collège de Clamecy, le cahier des charges du nouveau collège.

Sport : Les aides aux Comités ont été maintenues ou augmentées. J'ai réduit les aides aux clubs dans le cadre des contraintes budgétaires. Le budget s'élève à 1 128 000 €.